DROIT DES PARTICULIERS

Droit des successions : identifier les héritiers, liquider et partager

Une succession s'ouvre et les questions arrivent en désordre. Qui hérite en présence d'un conjoint et d'enfants d'une première union ? Que devient une donation consentie de longue date ? Faut-il accepter ou renoncer ? Les proches attendent des réponses rapides alors que la reconstitution du patrimoine et des libéralités antérieures conditionne tout le règlement. Ce format court reprend l'ordre du raisonnement successoral, de l'ouverture de la succession au partage. Il permet de déterminer les héritiers, de mesurer les droits du conjoint survivant et de situer la place des libéralités dans la liquidation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs de notaires et juristes ainsi que conseillers en gestion de patrimoine conseillers bancaires et professionnels de l'assurance.

PRÉREQUIS
Disposer de notions de droit civil et de droit de la famille.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer les héritiers appelés à la succession selon les ordres et les degrés
- Mesurer les droits du conjoint survivant selon la composition de la famille
- Distinguer la réserve héréditaire de la quotité disponible
- Identifier les libéralités à rapporter ou à réduire lors de la liquidation
- Expliquer à un client les conséquences de l'acceptation ou de la renonciation

03 Programme détaillé

M1 Ouvrir la succession

- Qui hérite et à quelles conditions
- Ouverture de la succession et recherche des héritiers
- Ordres et degrés et mécanisme de la représentation
- Droits du conjoint survivant selon la présence de descendants
- Options ouvertes à l'héritier de l'acceptation pure à la renonciation
- Cas pratique : Les participants établissent la dévolution d'une famille recomposée comprenant des enfants de deux unions.

M2 Mesurer les droits de chacun

- Réserve quotité disponible et libéralités
- Réserve héréditaire et quotité disponible selon le nombre d'enfants
- Donations rapportables et donations consenties hors part successorale
- Testament et legs et limites de la liberté de disposer
- Situation de l'assurance vie au regard de la succession
- Atelier : Le groupe apprécie si des donations antérieures portent atteinte à la réserve dans une situation donnée.

M3 Liquider et partager

- De l'actif reconstitué au partage effectif
- Reconstitution de l'actif et du passif successoral
- Opérations de rapport et de réduction
- Indivision successorale et gestion des biens indivis
- Partage amiable et sortie de l'indivision en cas de désaccord
- Mise en situation : Un participant explique à des héritiers en désaccord les conséquences d'un maintien durable de l'indivision.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr